
Hommages des citoyens Bro et Marbu, curés, qui offrent 50 livres à prendre sur leur trimestre, tant que durera la guerre, lors de la séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Hommages des citoyens Bro et Marbu, curés, qui offrent 50 livres à prendre sur leur trimestre, tant que durera la guerre, lors de la séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 126;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40319_t1_0126_0000_6;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40319_t1_0126_0000_6)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

nous été plus économes, mais le lendemain même a été oublié. Nous n'avons vu que les besoins de la patrie, persuadés que nos sacrifices seront appréciés par elle, et qu'elle n'abandonnera pas une portion de ses enfants à la famine.

« Les rebelles, instruits de ce mouvement énergique et simultané, ont senti que leur perte était certaine : ils ont fui.

« Voilà ce que nous avons fait, citoyens; que pouvions-nous de plus?

« Letourneur, tu étais là, c'est à toi de rendre témoignage aux républicains de l'Orne; c'est à toi de dire : « Ils ont marché d'un pas ferme dans le chemin de l'honneur, ils ont bien mérité de la patrie ». Ce seul mot confondra le procureur général syndic du département de la Manche et fera rejailir sur lui la honte d'une dénonciation calomnieuse.

« BLIN, président; BORNIER, secrétaire. »

Les citoyens Bro et Marbu (1), curés, font hommage de 50 livres, à prendre sur leur trimestre, tant que durera la guerre (2).

Suit la lettre des citoyens Gra et Maffrau (3) :

Au citoyen Président de la Convention nationale.

« Vallavoire (Valavoire), le 15 octobre 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Le citoyen Gabriel Gra, curé de Vallavoire, et le citoyen Jean-Baptiste Maffrau, curé de Clamensane, tous les deux dans le district de Sisteron, désirant venir au secours de la patrie en danger par la guerre que nous avons à soutenir contre les tyrans de l'Europe, ont offert chacun la somme de 50 livres à prendre sur leur traitement du trimestre d'avril, et pareille somme à la même époque toutes les années par autant que la guerre durera. Ils voudraient pouvoir mieux si ces coquins d'agioteurs, accapareurs n'avaient réduit leur revenu jusqu'à présent très modique. Vous avez déjoué leur intrigue en fixant le maximum des denrées de première nécessité; malgré tout événement, nous sommes décidés à tout sacrifier pour une cause aussi importante, nous volerions même aux frontières si les infirmités de l'un et la faible santé de l'autre ne s'opposaient à notre bonne volonté; tenez-nous-en compte, notre poste d'ailleurs est sacré, nous ne le quitterons point et ne cesserons de donner à tous nos concitoyens l'émulation que nous pourrions afin de les engager à mourir plutôt que de céder aux ennemis de la République.

« Dans ce sentiment, je suis en particulier, citoyen président, tout dévoué à la République française.

« GRA, curé de Vallavoire.

« P.-S. Copie de la lettre du procureur syndic

« Sisteron, le 15 mai 1793, l'an II de la République française.

« Citoyens patriotes et vrais républicains,

« Je ne doutais nullement de votre civisme ni de votre bonne volonté à venir au secours de la patrie en danger, en faisant des sacrifices pour les frais de la guerre. Votre lettre ne fait que me le confirmer, et me raffermir dans mon opinion sur votre compte. J'en ai fait part à mes collègues, qui se joignent à moi pour vous dire, au nom de la chose publique, que vous avez bien mérité de la patrie, et que l'offrande généreuse de 50 livres chacun par autant que la guerre durera est tout ce que la patrie pouvait attendre de votre générosité et de votre amour pour elle. Continuez, braves pasteurs, à concourir avec vos municipalités à maintenir le bon ordre et la tranquillité, à faire respecter les personnes et les propriétés, car ce ne sera qu'autant que ces principes seront gravés dans tous les cœurs que chacun, s'en pénétrant, les pratiquera, que nous parviendrons à déjouer les complots des malveillants, à faire triompher la République et à jouir du bonheur particulier.

« Aux curés de Vallavoire et Clamensane.

« Par copie :

« Le procureur syndic du district de Sisteron,
« BORELLY. »

Le citoyen Robert Quillet, curé des communes d'Athis-Mons et Ablons-sur-Seine, dépose sur le bureau ses lettres de prêtrise et les provisions de sa cure, ne voulant plus se souiller par un ministère de jongleries et d'impostures (1).

Suit la lettre du citoyen Robert Quillet (2).

« Paris, 21 brumaire, 2^e année de la République française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Je me suis présenté hier matin à la barre de la Convention nationale. Je n'ai pu y être admis. Ce matin, je m'y suis présenté une seconde fois. Les deux jours j'ai écrit au citoyen président pour le prévenir que je désirais remettre à la Convention mes lettres de prêtrise et les provisions de la commune d'Athis-Mons et Ablon, département de Seine-et-Oise. Je n'ai pu être admis aujourd'hui ni hier. Je prends le parti de remettre aux mains du citoyen Président, ce que j'aurais désiré remettre en personne à la barre.

« J.-R. QUILLET. »

Jean-Robert Quillet, curé des communes et municipalités d'Athis-Mons et Ablon-sur-Seine, département de Seine-et-Oise, aux citoyens représentants du peuple (3).

« Ce 20 brumaire de la 2^e année de la République, une et indivisible.

« Citoyens,

« Destiné dès mes premières années à l'état ecclésiastique, je n'ai rien négligé pour y rem-

(1) Gra et Malbro, d'après le *Bulletin*; Gra et Maffrau, d'après le document des *Archives*.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 191.

(3) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 741.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 191.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 770.

(3) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 770.